



Centre Hospitalier de La Châtre

Projet d'établissement

Version synthétique et simplifiée - Diffusion externe

Editoriaux

“ Le mot de la directrice déléguée

Les cinq dernières années ont montré que le Centre Hospitalier de La Châtre avait toujours su adapter son offre de soins aux besoins de la population du territoire, notamment en faisant reconnaître son positionnement sur le territoire par l'obtention du label « **Hôpital de proximité** » en janvier 2022.

La loi d'organisation et de transformation du système de santé du 24 juillet 2019 a confié une **responsabilité territoriale** aux hôpitaux de proximité qu'ils partagent avec les acteurs du territoire. Ce nouveau projet d'établissement 2024-2028 vise ainsi la réaffirmation de l'engagement du Centre Hospitalier de La Châtre dans l'amélioration de la structuration des soins de proximité.

Premier niveau de la gradation des soins hospitaliers, le Centre Hospitalier a réfléchi son projet en s'inscrivant dans les filières hospitalières déclinées par le Projet Médico-soignant du GHT 36 issues elles-mêmes du Projet régional de santé 2023-2028 de l'ARS Centre Val de Loire.

Situé à l'interface entre l'établissement support du GHT 36 et les acteurs de la ville, le centre hospitalier de La Châtre s'est engagé à travers ce projet d'établissement à coconstruire ses orientations et ses actions non seulement en associant ses professionnels mais aussi les acteurs du territoire.

En effet, si la Gouvernance a souhaité une démarche participative élargie, en étant accompagnée par un cabinet expert, ce projet est le **fruit d'une réflexion collective à l'échelle locale et territoriale**.

La contribution de l'établissement support, le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc avec lequel le Centre Hospitalier de La Châtre est en direction commune depuis novembre 2020, celle de la CPTS Boischaut-Sud et des représentants des usagers ont permis d'identifier des axes stratégiques en cohérence avec les besoins de santé de la population du territoire. **Ce projet a fait d'une priorité la poursuite et le développement des liens avec les acteurs de la « ville » et ceux du territoire.** L'hôpital ne saurait fonctionner de manière isolée et les partenariats devront être encore plus développés tant pour la fluidification des parcours patients que dans les domaines des ressources humaines, matérielles, logistiques ou techniques. Nous nous engageons à travers ce nouveau projet d'établissement à développer encore davantage les nouvelles technologies et à prendre le virage ambulatoire en ouvrant encore plus l'hôpital sur son

territoire pour répondre aux nouveaux besoins de la population tout en inscrivant notre action dans une logique éco-responsable. Pour affirmer notre mission de proximité, les usagers et leurs représentants seront pleinement associés à la mise en œuvre de ce projet d'établissement.

S'agissant du secteur médico-social, le Centre Hospitalier de La Châtre a toujours inscrit les missions des EHPAD et du SSIAD dans son projet d'établissement. Si ce nouveau projet s'est attaché à décliner les grandes orientations de ce secteur sur la base du parcours de soins de la personne âgée, il nous a semblé important d'y inscrire l'ambition de l'établissement à élaborer dans un futur proche, un projet plus détaillé et spécifique relatif au secteur médico-social.

S'agissant du volet social, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a modifié les représentations et les modes de travail, et c'est dans ce contexte que le Centre Hospitalier de La Châtre a réaffirmé à travers son attachement aux missions de proximité, les valeurs humanistes du service public qui placent toujours l'usager au centre de ses préoccupations.

Le nouveau projet social a fait de la **fidélisation et de l'attractivité** un axe prioritaire pour maintenir une offre de soins de proximité de qualité. L'attractivité et la fidélisation sont des enjeux majeurs pour l'établissement et passeront par un accompagnement individualisé des trajectoires professionnelles, par une politique de qualité de vie au travail renouvelée, mais aussi par l'innovation organisationnelle et technologique auxquelles aspire la nouvelle génération pour un nécessaire équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. L'établissement devra s'adapter à ces nouveaux modes de travail et moderniser ses organisations pour répondre aux nouveaux besoins.

Je ne saurais terminer cet édit sans remercier les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien au service des usagers afin qu'ils gardent en mémoire le sens de leur engagement dans le service public.

Angélique CRÉPIN, directrice déléguée du Centre Hospitalier de La Châtre

“ Le mot du président de la Commission Médicale d'Etablissement

Il est des moments importants dans la vie d'un établissement de santé. Celui de l'élaboration du projet d'établissement pour les cinq années à venir en est un. Projet signifie espérance, espoir, vie, antidote de la dépression ou de la morosité, du laisser-aller, de la stagnation, de la mort en définitive.

Notre établissement possède de nombreux atouts et il relève de notre devoir d'en profiter, de les valoriser, de les pérenniser.

Evidemment, il existe des lacunes ou des imperfections. Il s'agit alors pour nous de les détecter, de les combler, de les corriger à travers la contribution de la CME à l'élaboration de la politique qualité et gestion des risques visant l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de la prise en charge de nos patients et de nos résidents.

C'est là le fondement du projet d'établissement, qui n'a de vision que de répondre aux besoins sanitaires et médico-sociaux de la population Indrienne. C'est tout le sens de nos ambitions axées autour des trois principes directeurs : proximité, prévention et expertise dans la prise en charge des personnes âgées.

Son ébauche est le résultat d'une collaboration de TOUS les membres actifs de l'établissement, à partir certes, d'un socle préexistant dont il convient de conserver l'authenticité. Gageons qu'il respecte le bien-être des uns et les attentes des autres.

Docteur MARSZALEK, Président de la Commission Médicale d'Etablissement



“ Le mot du chef de pôle inter-établissement

Vous allez prendre connaissance du projet d'établissement 2024-2028 du Centre Hospitalier de La Châtre. Fruit d'un travail collectif pluridisciplinaire, il décrit les axes de travail pour les années à venir.

Centré sur la prise en charge de la personne vieillissante, il met en valeur l'expertise et les possibilités du Centre Hospitalier dans ce domaine.

Le Centre Hospitalier de La Châtre apparaît ainsi ancré dans son temps et sa réalité géographique ; il s'inscrit dans le concert départemental, comme un maillon essentiel du parcours de soins.

Il est, dirait-on selon un vocabulaire actuel, « connecté » :

- **Connecté à la population locale et départementale**, et ses besoins spécifiques
- **Connecté, par ses liens avec les CPTS, aux professionnels de santé en charge du soin primaire**, ces « soins de santé essentiels /.../ accessibles à tous les individus et à toutes les familles »
- **Connecté aux autres établissements du territoire et du Groupement Hospitalier de Territoire**, dans la logique de la place de chacun selon la technicité nécessaire au malade au long de son parcours

Autant de raisons pour lesquelles les aspects de prévention peuvent être pris en compte, dimension supplémentaire à la dispensation de soins en situation aiguë.

Le Centre Hospitalier de La Châtre montre sa volonté et sa capacité à répondre au défi du vieillissement de la population.

Cette position d'« Hôpital de proximité », labellisé comme tel, étend le champ des prises en charge, et l'ambition de réussite portée par l'ensemble du personnel fait toute l'attractivité du Centre Hospitalier de La Châtre.

Souhaitons une pleine réussite de ce projet, au service de la population locale.

Docteur CHRISTIANN,
Chef de pôle inter-établissement

“ Le mot de la directrice de la direction commune Indriance

La logique de coopération entre établissements de santé est devenue un axe de travail incontournable du système de santé. Cette logique déjà ancienne entre les Centres Hospitaliers de La Châtre et de Châteauroux-Le Blanc est ancrée dans les organisations de travail depuis 30 ans pour proposer une offre de soins cohérente et sécurisée, en adéquation avec les capacités d'accueil de chaque établissement, pour la patientèle de leur bassin de population respectif.

La coopération médico-soignante entre les deux établissements s'est développée dès 1990 avec la mise en œuvre de consultations avancées par plusieurs spécialistes du Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc ; ils travaillent en exercice partagé pour répondre aux besoins des patients au plus près de leur territoire.

Cette coopération, renforcée par l'adhésion des deux établissements à la Communauté Hospitalière de Territoire avant de se constituer en GHT 36, s'est également opérée à travers différents partenariats autour du Comité de Lutte contre les infections nosocomiales, de la création de la Fédération Médicale inter-hospitalière ou encore en 2018, de celle d'un pôle inter-établissements incluant le service de soins de suite et de réadaptation ainsi que la médecine de manière plus intégrée.

Face aux tensions sur les ressources médicales et les difficultés à adapter l'offre de soins sur le bassin d'attractivité, la volonté de renforcer la coordination entre les deux établissements s'est traduite par la mise en œuvre d'une direction commune en novembre 2020 en ayant pour objectif le maintien d'une offre de soins de proximité.

C'est dans ce contexte que le Centre Hospitalier de La Châtre s'est inscrit dans une démarche de labellisation « **Hôpital de proximité** » pour faire reconnaître en 2022 **sa spécificité sur le territoire et sa place dans une organisation des soins graduée et coordonnée**. Pleinement intégré dans certaines filières de prise en charge de patients prioritaires dans le cadre de l'écriture du Projet Médico-soignant partagé du GHT, **le Centre Hospitalier de La Châtre a toute sa place sur le territoire pour répondre à des soins de proximité s'inscrivant essentiellement dans la filière gériatrique et les soins palliatifs**.



L'établissement support du GHT 36 avec lequel le Centre Hospitalier de La Châtre est en direction commune, assume un rôle de recours et de conseils voire d'expertise dans certains domaines venant en appui des soins dispensés aux patients tout au long de leur parcours. C'est en affirmant le « **travailler ensemble** » que les établissements de santé parviennent dans une logique de complémentarité à assurer des soins de qualité et sécurisés.

Le Centre Hospitalier de La Châtre est une structure d'aval indispensable pour le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc, notamment dans le parcours du patient nécessitant une prise en charge en médecine après un passage aux urgences ou encore une hospitalisation en SMR après le traitement de la phase aiguë dans un service spécialisé. La fluidification des parcours et l'accès aux soins au CH de Châteauroux-Le Blanc sont tributaires d'une coopération de qualité entre les deux établissements.

L'écriture de ce projet d'établissement s'appuie sur des travaux concourant à limiter le recours aux urgences, tout en contribuant au repérage des fragilités dès le domicile en partenariat avec les intervenants libéraux. La fluidification des parcours de soins entre les deux établissements tant par le secteur sanitaire que médico-social est le principal objectif.

Évelyne POUPET,
Directrice de la direction commune
des centres hospitaliers de
Châteauroux-Le Blanc et de La Châtre,
et des EHPAD d'Argenton-sur-Creuse et
de Saint-Gaultier

Hôpital de proximité, le CH de La Châtre bénéficie d'un ancrage territorial fort à travers 3 secteurs d'activité

RECONNU "HÔPITAL DE PROXIMITÉ" DEPUIS 2022 ...

Le Centre Hospitalier de La Châtre est un Etablissement public de santé implanté dans la commune de La Châtre au sud-est du département de l'Indre. Membre du GHT de l'Indre dès la création de ce dernier en 2016, le Centre Hospitalier de La Châtre bénéficie depuis novembre 2020 d'une direction commune avec le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc, établissement support du GHT 36, ainsi qu'avec les EHPAD d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Gaultier.



Sa labellisation "Hôpital de proximité" attribuée en 2022 par l'ARS Centre-Val de Loire lui confère une **responsabilité territoriale particulière** : il s'inscrit dans son territoire dans la dynamique d'une meilleure structuration des soins de proximité, en tant que ressource pour les acteurs de la ville, du médico-social et du social.

Premier niveau de la gradation des soins hospitaliers, il s'intègre pleinement dans les filières hospitalières du territoire, en particulier telles que définies par le GHT 36 dans son Projet médico-soignant partagé (PMSP 2).

... LE CH DE LA CHÂTRE AGIT AU PLUS PROCHE DE LA POPULATION INDRIENNE

Près de **90 %** des patients et résidents pris en charge par le Centre Hospitalier de La Châtre sont originaires de l'Indre, et plus de 80 % de la patientèle provient de son bassin de vie.

Secteur sanitaire - 63 lits et places

Le secteur sanitaire du CH est composé :

- D'un **service de médecine** :
 - de 25 lits
 - dont 5 en soins palliatifs
 - de 3 places d'hôpital de jour
- D'un service de **Soins Médicaux et de Réadaptation** (SMR) de 35 lits
- D'une offre de **consultations avancées** dans 8 spécialités :

◦ Gynécologie	◦ Cardiologie
◦ Hépatogastro-entérologie	◦ Oncologie
◦ Chirurgie vasculaire	◦ Pneumologie
◦ Angiologie	◦ ORL

Domicile et accueil de jour - 73 places

Le CH dispose d'un **service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** d'une capacité totale de **65 places**, dont 5 suivies par une équipe spécialisée Alzheimer.

Un centre d'accueil de jour Alzheimer d'une capacité de **8 places** complète ce dispositif.

Secteur médico-social - 345 lits

Le CH dispose d'une autorisation d'établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour une capacité totale de 345 lits, répartis en 6 établissements :

- **4 EHPAD situés sur la commune de La Châtre, pour 267 lits** :
 - La Petite Fadette (40 lits) + Dont 1 unité sécurisée de 15 lits (Aloïs)
 - Jean-Louis Boncoeur (98 lits) + 1 unité d'hébergement renforcé (UHR) de 14 lits
 - Robert Leroux (40 lits)
 - Georges Raveau (60 lits) - Dont 1 unité sécurisée de 20 lits
- **2 EHPAD à une vingtaine de kilomètres, pour 78 lits** :
 - Aigurande (52 lits)
 - Cluis (26 lits)

Consultations libérales & Radiologie

Le site du Centre Hospitalier accueille également un **cabinet privé de radiologie** ainsi que des **consultations libérales** dans les spécialités suivantes : ophtalmologie, urologie, dermatologie, diabétologie.

Une feuille de route opérationnelle construite avec les professionnels et les partenaires, autour de trois parcours patients

La construction du projet d'établissement 2024-2028 a été initiée par un comité de pilotage au second semestre 2023. L'approche retenue pour ces travaux devait répondre à trois enjeux :

- **Articuler notre stratégie** avec le deuxième projet médico-soignant partagé (PMSP) du Groupement hospitalier de territoire (GHT) de l'Indre alors en cours de finalisation, le schéma gérontologique départemental de l'Indre 2023-2028, ainsi qu'avec le Schéma régional de santé 2023-2028 de la région Centre-Val de Loire publié début novembre 2023 ;
- **Adopter une démarche collaborative** en associant autant que possible dans la construction des plans d'actions le personnel et la diversité de nos métiers, nos partenaires du GHT et de la ville ainsi que les représentants des usagers;
- **Maximiser la portée opérationnelle** du projet d'établissement en veillant à un formalisme concret visant une appropriation facilitée par les professionnels.

Après une phase de diagnostic du territoire (population, besoins de santé, offre sanitaire et médico-sociale, démographie médicale etc.) et de bilan du précédent projet d'établissement, les travaux de co-construction du projet d'établissement 2024-2028 se sont articulés autour de trois parcours patients clés pour notre établissement :



Parcours prévention et repérage des fragilités chez la personne âgée :

- Réflexion sur l'amont et les modalités de repérage des fragilités quel que soit le lieu de vie (domicile, EHPAD)
- Evaluation de la fragilité (médecine de ville, hôpital)
- Accompagnement et suivi de la personne âgée



Parcours transfert d'un patient depuis le CH de Châteauroux-Le Blanc vers les services du CH de La Châtre :

- Hospitalisation programmée ou non programmée
- Transfert et prise en charge par le service de médecine ou du SMR du CH de La Châtre
- Préparation de la sortie d'hospitalisation (retour au domicile, SMR, EHPAD etc.)



Parcours médico-soignant du résident en EHPAD :

- Parcours d'admission du résident
- Phase de prise en charge aiguë programmée ou non programmée pouvant nécessiter un transfert du résident vers un service hospitalier
- Suivi médical en EHPAD

Par l'analyse de ces parcours, centrée sur les bonnes pratiques et les voies d'amélioration, les groupes de travail ont identifié différentes actions et leviers opérationnels alimentant le projet d'établissement.

Notre ambition médico-soignante pour 2028 : proximité, prévention et expertise dans la prise en charge des personnes âgées

Notre mission en quelques mots

En tant qu'hôpital de proximité, proposer une offre sanitaire et médico-sociale coordonnée de la prévention jusqu'à la prise en charge et à l'orientation des patients en aval.

Pour qui ?

La population du territoire de La Châtre et du sud de l'Indre, dans un contexte de baisse démographique et de vieillissement de la population

Pourquoi ?

Améliorer l'accès aux soins et la prise en charge tout au long du parcours patient, en amont, pendant la prise en charge et en aval.

Comment ?

Par une offre de soins coordonnée (ville-hôpital, GHT), diverse et accessible (domicile, accueil de jour etc.)

Notre projet d'établissement 2024 - 2028 s'articule autour de trois orientations stratégiques :



Consolider le rôle d'hôpital de proximité,
notamment dans la fluidification des parcours et la continuité des soins sur la base de partenariats renforcés avec les acteurs du territoire (ville-hôpital et GHT)



Renforcer, développer et faire connaître l'expertise du Centre Hospitalier dans la prise en charge des personnes âgées sur le territoire



Renforcer et développer le rôle du Centre Hospitalier dans la prévention et le repérage des fragilités

SANITAIRE

MÉDICO-SOCIAL



Axe 1 | Consolider le rôle d'hôpital de proximité

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Notre projet d'établissement 2024-2028 doit nous permettre de mettre en œuvre les leviers nécessaires pour assurer la **responsabilité territoriale** que nous confère le statut d'hôpital de proximité depuis janvier 2022. Il s'agit de poursuivre la dynamique d'ouverture vers la ville à travers deux grandes ambitions : fluidifier et améliorer la continuité dans les parcours de soins et renforcer les partenariats avec les acteurs de la ville, du GHT et du secteur médico-social.

NOS ENGAGEMENTS

Maintenir et développer une offre de soins de proximité de premier recours et de spécialité pour limiter le recours aux urgences

- Maintenir, développer et consolider l'offre de soins : médecine polyvalente, soins palliatifs, soins médicaux et de réadaptation (SMR), consultations avancées
- Fluidifier l'accès aux plateaux techniques
- Développer la télémédecine et la télé-expertise

Fluidifier les parcours de soins en renforçant la coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire, en amont comme en aval des parcours patients

- Maintenir et développer les admissions directes
- Développer le recours au PRADO
- Développer la coordination locale (DAC, rencontres entre partenaires, communication etc.)

Contribuer à la consolidation de l'offre de soins du GHT de l'Indre en s'inscrivant pleinement dans les filières du PMSP 2, et en améliorant le fonctionnement inter-établissement ainsi que les partenariats déjà existants

- Consolider le fonctionnement du pôle inter-établissement
- Travailler à l'harmonisation et à l'amélioration des pratiques (fiche de liaison, convention, système d'information mutualisé, DLU)



Axe 2 | Renforcer, développer et faire connaître l'expertise du Centre Hospitalier dans la prise en charge des personnes âgées

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le territoire du Centre Hospitalier de La Châtre est impacté par les questions inhérentes au vieillissement de la population. L'enjeu majeur pour l'établissement est par conséquent d'étoffer son offre en matière de prise en charge gériatrique et ainsi de permettre à toute personne âgée de disposer d'une prise en charge adaptée à l'hôpital, en EHPAD et quand cela est possible au plus près de son lieu de vie.

NOS ENGAGEMENTS

Compléter et développer l'offre de soins gériatrique actuellement proposée par le Centre hospitalier pour optimiser la prise en charge de la personne âgée accueillie

- Consolider et optimiser la structuration de la filière gériatrique (courts séjours, projets de service)
- Développer une spécialité gériatrique en SMR

Renforcer la structuration de la coordination en aval grâce à un partenariat consolidé avec la CPTS de Boischaut Sud et le dispositif d'appui à la coordination (DAC) de l'Indre

- Coordination avec le DAC de l'Indre
- Etudier les modalités d'exercices partagés ville-hôpital



Axe 3 | Renforcer et développer le rôle du Centre Hospitalier dans la prévention et le repérage des fragilités

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Pour répondre aux enjeux nationaux et locaux d'investir dans une logique préventive du soin et non plus uniquement curative, le Centre Hospitalier souhaite œuvrer pour que soient développées les actions autour de la prévention et du repérage des fragilités afin de mieux anticiper et adapter la prise en charge grâce à une vision globale et coordonnée des professionnels de santé.

NOS ENGAGEMENTS

Renforcer la coopération avec la médecine de ville et l'ensemble des acteurs impliqués à l'échelle locale pour être au plus près des besoins du territoire en favorisant les mécanismes de travail communs de coordination sur les projets dans les bassins de vie

- Sensibiliser et communiquer (formation interprofessionnelle, enquête...)
- Partager et se mobiliser pour le repérage des fragilités sur le territoire

Structurer et renforcer les actions et offres de repérage de la fragilité au sein du Centre Hospitalier de La Châtre et être un acteur clé pour le renfort de la prévention sur l'ensemble du territoire

- Concevoir une offre pluridisciplinaire d'évaluation de la fragilité
- Développer les alternatives à l'hospitalisation complète en médecine et en SMR (hospitalisation à temps partiel)
- Faire appel aux dispositifs d'appui (PRADO, DAC...) en amont et en aval

Pour développer son action, le projet médico-soignant s'appuiera notamment sur le projet de soins construit de manière collégiale et continue avec la directrice des soins et les équipes pluridisciplinaires en intégrant les priorités nationales et régionales de santé (la lutte contre la douleur, la promotion et le développement des soins palliatifs et la prévention, la prévention des chutes etc.).

Projet de soins

Clé de vôûte de l'amélioration continue de la prise en charge

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'objectif du projet de soins est de donner du sens et de la lisibilité au parcours patient et d'éviter les risques de rupture dans les interfaces tout en proposant des organisations de soins sécurisées. Le projet de soins participera en outre au renforcement de la collaboration entre les différents acteurs sanitaires et médico-sociaux.

NOS ENGAGEMENTS

Homogénéiser les prises en charge en optimisant la gestion des risques liés aux soins

Cet engagement sera décliné sur les thématiques suivantes :

- Bientraitance - Lutte contre la maltraitance et réflexion éthique
- Soins palliatifs
- Prise en charge de la douleur
- Liberté d'aller et venir (contention, prévention des chutes)
- Circuit du médicament
- Prise en charge de la nutrition
- Dossier patient informatisé

Piloter et organiser les compétences managériales des cadres de santé

Projet psychologique

Un nouvel axe du projet d'établissement, en lien avec le projet médico-soignant

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En France, la place et le rôle des psychologues à l'hôpital restent à mieux définir encore aujourd'hui. Cette discipline ne relevant pas de la filière médicale, organisée en dehors des filières de soins et ne relevant pas non plus des filières administrative, logistique ou technique puisqu'elle demeure une activité clinique, une marge d'autonomie importante est souvent laissée aux psychologues au sein des établissements.

Pour autant si cette autonomie constitue parfois un levier d'attractivité et de fidélisation des psychologues, elle peut aussi freiner l'intégration au sein de l'établissement de jeunes professionnels redoutant un exercice isolé. L'optimisation de la structuration de ce secteur d'activité au sein d'un hôpital de proximité est un enjeu indéniable pour le Centre Hospitalier de La Châtre afin d'attirer les nouveaux talents et pouvoir répondre aux besoins psychologiques des patients, résidents ou professionnels.

NOS ENGAGEMENTS

Positionner le psychologue comme acteur incontournable au service de la santé mentale du patient, du résident ou du professionnel

Pour ce faire, le projet psychologique 2024-2028 fixe trois objectifs :

- Mettre en place des organisations souples et innovantes pour attirer et fidéliser les psychologues au sein de l'établissement
- Mieux intégrer la dimension psychologique dans les parcours de soins
- Encourager et mieux structurer les activités de recherche et de formation des psychologues

Projet médico-social

Un projet médico-social en réponse aux évolutions du secteur, de l'hébergement institutionnel au virage domiciliaire

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Acteur clé de la prise en charge médico-sociale au sein du territoire Indrien, notre Centre Hospitalier se doit de répondre aux aspirations croissantes de la population autour du « bien vieillir » à domicile : notre ambition est de construire une complémentarité dans l'offre médico-sociale, autour de l'hébergement institutionnel en EHPAD et du virage domiciliaire.

NOS ENGAGEMENTS

Développer la visibilité et la lisibilité de l'offre médico-sociale, notamment au sein des EHPAD

- Formaliser le projet institutionnel spécifique à l'EHPAD
- Renforcer l'attractivité des métiers du médico-social
- Optimiser la communication externe sur l'offre et les actions des EHPAD

Améliorer la prise en charge des personnes atteintes de troubles psycho-comportementaux et la relation résident pour favoriser et optimiser l'adhésion à l'hébergement institutionnel

Développer des alternatives à l'hébergement traditionnel médico-social dans une logique de prévention et de maintien à domicile

Inscrire le projet du SSIAD dans la transformation de l'offre d'aide et d'accompagnement des services autonomie à domicile

Projet social

Un outil clé pour renforcer l'attractivité et la fidélisation des professionnels

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Face aux difficultés structurelles du secteur hospitalier, le Centre Hospitalier de La Châtre souhaite centrer son action sur l'attractivité et la fidélisation des professionnels à travers l'ambition d'**entretenir l'esprit d'un établissement à taille humaine, en facilitant le développement et la reconnaissance de chacun.**

NOS ENGAGEMENTS

| Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail

- Renforcer la politique de prévention des risques professionnels
- Renforcer la qualité de vie au travail
- Améliorer l'information et la communication internes au Centre Hospitalier

| Améliorer l'accompagnement et le développement des parcours professionnels, notamment en renforçant nos politiques de formation, de gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) ainsi que de validation des acquis professionnels

- Poursuivre la politique de sécurisation des emplois
- Promouvoir et renforcer l'accompagnement des parcours professionnels

| Améliorer la cohésion et les modes d'expression internes

- Mieux associer les professionnels à la gestion de l'hôpital et aux processus décisionnaires
- Optimiser la gestion des activités, des plannings et des remplacements
- Renforcer la cohésion entre les professionnels du Centre Hospitalier

| Améliorer la politique d'intégration et d'attractivité du Centre Hospitalier

- Promouvoir l'information et la communication externes
- Améliorer la politique de recrutement et d'intégration des nouveaux arrivants



▶ **"Fiers d'être utiles"**
[Visionnez notre vidéo](#)

Projet de gouvernance et management

Repenser le fonctionnement en proximité

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Pour la première fois, le sujet de la gouvernance et du management a été travaillé à part entière dans notre projet d'établissement. Il s'agit de penser notre mode de fonctionnement pour mieux s'inscrire dans une logique de proximité et de coordination avec les établissements du GHT 36, et les acteurs de la ville, en cohérence avec notre mission d'hôpital de proximité.

NOS ENGAGEMENTS

| Renforcer l'association des professionnels à la gestion de l'hôpital et aux processus décisionnaires

- Redonner du sens au travail et l'envie de s'impliquer au service du patient et/ou du résident
- Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité en lien avec l'égalité femme-homme et l'acceptation des différences
- Redynamiser les instances de gouvernance en leur donnant du sens

| Mieux accompagner les pratiques de management au service des personnels et des usagers

- Passer d'une culture administrative à une culture managériale
- Développer les bonnes pratiques de communication

| Ouvrir davantage l'hôpital sur son territoire et vers les usagers

- Faciliter et animer les partenariats avec les acteurs du territoire et les représentants des usagers
- Favoriser les échanges à l'échelle du GHT 36 et la connaissance des acteurs

Projet qualité et gestion des risques

Un outil au service de l'amélioration de la qualité et du respect des droits et de la place des usagers

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La qualité et la sécurité des soins dispensés au Centre hospitalier de La Châtre sont des enjeux essentiels pour l'ensemble des professionnels. Le projet d'établissement s'inscrit en continuité de la démarche de qualité et de sécurité des soins entreprise depuis plusieurs années, à travers un plan d'actions volontairement pragmatique, cohérent avec notre Programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (PAQSS).

NOS ENGAGEMENTS

| Promouvoir l'engagement du patient en favorisant le recueil de son expérience

- Favoriser le recueil et l'analyse de l'expérience patient pour améliorer la qualité des soins perçue et vécue, en impliquant la commission des usagers

| Poursuivre le développement de la culture sécurité des soins des équipes

- Développer la culture de l'évaluation et de la pertinence du résultat
- Moderniser le système de gestion des risques et de la qualité

| Tester et entraîner notre dispositif de gestion de crises

Projet usagers

Mieux répondre aux attentes des usagers et conforter notre stratégie de proximité

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les usagers, en tant que bénéficiaires directs, ont une connaissance unique et précieuse des forces et faiblesses du système de santé. Leur implication dans la stratégie de l'établissement est autant un atout qu'un objectif en soi : le Centre hospitalier de la Châtre s'engage pour mieux informer et impliquer les patients et leurs proches dans la vie de l'établissement.

NOS ENGAGEMENTS

| Améliorer la visibilité des représentants des usagers (RU) et associations auprès des patients, accompagnants et professionnels en associant les représentants des usagers à l'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

- Renforcer l'information des professionnels des services de soins sur les rôles et missions des représentants des usagers
- Transmettre aux représentants des usagers les résultats et analyses des questionnaires de satisfaction
- Mener une réflexion sur le recueil et l'analyse de l'expérience patient

| Promouvoir l'implication des usagers dans la vie institutionnelle

- Formaliser le processus d'accueil des nouveaux représentants des usagers
- Impliquer les représentants des usagers dans la vie institutionnelle
- Mieux communiquer via le site internet de l'établissement

Projet sociétal et environnemental

Pour une activité durable et résiliente

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

A l'heure où la sobriété énergétique s'impose dans tous les secteurs, les établissements de santé sont, à plusieurs titres, contraints de s'engager en faveur de la transition écologique. Le secteur de la santé est à la fois victime et contributeur du dérèglement climatique. A titre d'exemple :

- En France, les rejets de gaz à effet de serre (GES) du secteur de la santé représentent 8% des émissions nationales, 87% étant des émissions indirectes (non liées à la consommation d'énergie ou l'émission directe de GES) [\[The Shift Project, 2023\]](#)
- Les effets directs et indirects du dérèglement climatique peuvent avoir un impact significatif sur l'état de santé de la population, et donc une pression supplémentaire sur le système de santé (ex. lors des vagues de canicule de l'été 2022 en France, une surmortalité relative de + 16,7 % a été observée) [\[Santé publique France, 2022\]](#)

Dans ce contexte, le Centre Hospitalier de La Châtre souhaite établir une trajectoire vers un modèle de soins durable en tenant compte de son impact sociétal et environnemental.

NOS ENGAGEMENTS

Développer une politique éco-responsable

- Travailler à une meilleure prise en compte de l'impact carbone des médicaments et dispositifs médicaux dans la politique d'achats
- Améliorer la lutte contre les gaspillages (alimentaires, biodéchets, éclairage, circuit du médicament etc.)

Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement au développement durable

- Sensibiliser à l'éco-conception des soins, la mutualisation des transports ou encore à la réduction des DASRI

Projet des fonctions supports

*Les fonctions supports au service de nos axes stratégiques
- Achat, Logistique, Hôtellerie, Immobilier et Système d'information -*

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les fonctions supports doivent nous permettre de mettre en œuvre nos ambitions stratégiques et de nous adapter aux évolutions réglementaires. Il s'agit de poursuivre la modernisation de l'établissement déjà engagée, tant dans ses pratiques professionnelles que dans ses outils organisationnels pour faciliter et améliorer la prise en charge des usagers et les conditions de travail des professionnels.

NOS ENGAGEMENTS

Améliorer la performance des fonctions supports

- Optimiser la coordination des services logistiques, services techniques et services de soins
- Optimiser la gestion des stocks
- Améliorer la performance de la restauration
- Poursuivre l'implication du Centre Hospitalier de La Châtre dans la stratégie achats du GHT 36

Poursuivre l'adaptation et la réfection des locaux

- Mener à terme les opérations majeures initiées lors du précédent projet d'établissement
- Améliorer la qualité des prises en charge en adaptant les locaux
- Optimiser la ressource patrimoniale
- Valoriser le patrimoine végétal et l'utilisation des espaces verts du Centre Hospitalier

Rendre l'hôpital et l'EHPAD plus connectés et accessibles

- Faciliter les échanges entre professionnels mais également entre les usagers et leurs proches
- Développer l'ouverture du système d'information aux acteurs des territoires de santé et des parcours de soins
- Améliorer l'efficacité de la convergence des systèmes d'information

Renforcer la sécurité des biens et des personnes

- Poursuivre la vigilance sur la sécurité incendie
- Poursuivre la vigilance sur la sécurité informatique
- Poursuivre la vigilance sur la sécurité face aux risques d'attentat

